

CCAC
CCPA

Conseil canadien de protection des animaux

PLAN STRATÉGIQUE 2021/2026

REMERCIEMENTS

Le Conseil canadien de protection des animaux (CCPA) remercie les organisations membres pour leur contribution précieuse à l'élaboration du *Plan stratégique 2021-2026 du CCPA*. Notre organisation tient également à remercier les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) et le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (CRSNG) pour leur soutien financier.

Organisations membres

Agence canadienne d'inspection des aliments
Agriculture et Agroalimentaire Canada
Animaux Canada[MC]
Association canadienne de la médecine des animaux de laboratoire
Association canadienne des médecins vétérinaires
Association canadienne pour la science des animaux de laboratoire
Association des facultés canadiennes d'agriculture et de médecine vétérinaire
Association des facultés de médecine du Canada
Association des facultés dentaires du Canada
Conseil canadien des départements de psychologie
Conseil national de recherches Canada
Environnement et Changement climatique Canada
Fondation des maladies du cœur du Canada
Médicaments novateurs Canada
Pêches et Océans Canada
Recherche et développement pour la défense Canada
Santé Canada
Société canadienne de bioéthique
Société canadienne du cancer
Société canadienne d'écologie et d'évolution
Société canadienne de zoologie
Universités Canada

Organismes subventionnaires

Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada
Instituts de recherche en santé du Canada

Groupes de parties intéressées

Nous souhaitons remercier toutes les parties intéressées qui ont fourni des commentaires dans le cadre de nos démarches de consultations entourant la planification stratégique.

Plan stratégique 2021-2026 du CCPA
© Conseil canadien de protection des animaux, 2020
ISBN : 978-0-919087-87-3

NOUS JOINDRE

Conseil canadien de protection des animaux
190, rue O'Connor, bureau 800, Ottawa, ON K2P 2R3
613-238-4031 | ccac@ccac.ca | www.ccac.ca

Table des matières

Mot du président.....1

Résumé 2

Introduction.....3

Notre vision, mission et mandat 4

Nos principes.....5

Buts stratégiques.....6

Conclusion.....16

Conseil d'administration 2020-2021 17

Secrétariat 18



Mot du président

Le Conseil canadien de protection des animaux (CCPA) est fier de publier son plan stratégique 2021-2026. Ce document présente de nouveaux objectifs et de nouvelles activités qui mobiliseront la communauté du CCPA et mettront en lumière le rôle vital de l'organisme dans l'établissement et l'encadrement de normes nationales rigoureuses de pratiques éthiques de soins et d'utilisation des animaux en science. Notre plan stratégique est l'aboutissement d'un processus de consultation amorcé à l'automne 2018 et ayant suscité, par le biais de séances de planification, de sondages et d'une évaluation des objectifs précédents du CCPA et du contexte scientifique actuel, une participation enthousiaste des parties intéressées.

Les Canadiens comptent sur le CCPA pour ce qui est d'assurer le caractère éthique de la science faisant appel à des animaux et de veiller à ce que les animaux utilisés reçoivent les meilleurs soins conformes à des normes de grande qualité fondées sur des données probantes. Au cours des cinq dernières années, le CCPA a apporté de nombreux changements à ses processus, normes, communications et pratiques financières, changements qui l'aideront à poursuive sa démarche d'amélioration continue des pratiques éthiques de soins et d'utilisation des animaux en science au Canada. Dans ce plan stratégique, le CCPA décrit comment il entend maintenir la confiance du public et offrir ses programmes de manière responsable et viable tout en innovant en matière de traitement éthique des animaux.

Dans les établissements certifiés, les bouleversements du milieu scientifique peuvent avoir des conséquences majeures sur les activités faisant appel à des animaux. Le CCPA a pu le constater récemment avec la pandémie de COVID-19, une urgence sanitaire inédite qui aura sans aucun doute des effets à long terme sur les activités scientifiques faisant appel à des animaux, au Canada comme ailleurs. Le CCPA est soucieux de mettre en place les processus qui lui permettront d'agir adroitement et de manière sûre, rapide et éthique tout en donnant la priorité au bien-être des animaux utilisés en science.

La capacité du CCPA à relever de tels défis repose sur l'effort collectif de ses bénévoles et des parties intéressées. Grâce aux avis formulés par ceux-ci durant la préparation de ce plan, il a été possible de dresser un portrait plus complet des besoins et des priorités. Ainsi, le conseil d'administration du CCPA a pu dégager quatre objectifs qui orienteront l'organisme pour les cinq prochaines années. Pour atteindre ces objectifs, le CCPA doit absolument entretenir la collaboration, la communication et le dialogue avec les nombreux membres de sa communauté. Le travail en partenariat pour améliorer les pratiques éthiques de soins et d'utilisation des animaux en science au Canada fait le succès de l'organisme et permet de progresser avec détermination et de s'engager avec une vision claire.



Docteur Christopher R.J. Kennedy
Président du conseil d'administration du CCPA

Résumé

Ce plan stratégique, qui s'inspire des réussites du CCPA, constitue une feuille de route pour favoriser des pratiques éthiques de soins et d'utilisation des animaux partout au Canada, que ce soit pour la recherche, l'enseignement ou les essais. Le CCPA s'y fixe quatre grands buts, chacun accompagné d'objectifs précis, qui guideront ses activités au cours des cinq prochaines années.



Premier but

Promouvoir l'intégration des Trois R – remplacement, réduction et raffinement – aux pratiques éthiques de soins et d'utilisation des animaux

- Améliorer la reproductibilité pour une meilleure applicabilité
- Contribuer à l'amélioration des plans d'expérimentation
- Renforcer les partenariats



Deuxième but

Veiller à l'excellence des soins aux animaux et à l'adoption de pratiques éthiques grâce à des normes de premier plan fondées sur des données probantes

- Demeurer un chef de file en matière de pratiques éthiques de soins et d'utilisation des animaux
- Accroître l'influence des lignes directrices en favorisant leur adoption par la communauté scientifique



Troisième but

Mettre le CCPA au diapason des changements

- Aider les établissements à assurer leur conformité aux normes du CCPA
- Adapter la structure de participation aux programmes du CCPA



Quatrième but

Travailler de concert avec la communauté du CCPA

- Accroître la mobilisation et améliorer la communication
- Diversifier les possibilités de formation

Le CCPA a fixé ces buts et objectifs grâce aux avis recueillis auprès de sa communauté. Il est d'ailleurs impatient de collaborer avec les parties intéressées à la mise en œuvre des meilleures normes régissant les pratiques éthiques de soins et d'utilisation des animaux en science.

Introduction

Le CCPA propose une approche unique et authentiquement canadienne en matière de pratiques éthiques de soins et d'utilisation des animaux en science. Depuis 1968, il est, au Canada, la seule entité qui assure une surveillance nationale des activités scientifiques faisant appel à des animaux, au moyen d'un processus rigoureux d'évaluation, de certification et d'établissement de normes. En l'absence d'une réglementation pancanadienne, les programmes du CCPA comptent parmi les outils les plus efficaces pour fixer des normes nationales et veiller au traitement éthique des animaux en science au pays.

Partie intégrante de l'infrastructure scientifique du Canada, le CCPA assume depuis sa création une responsabilité nationale et internationale du gouvernement fédéral, soit l'établissement d'un cadre d'éthique régissant les soins et l'utilisation des animaux en science. L'organisme joue un rôle essentiel dans le milieu scientifique par la création et la mise en œuvre de pratiques animales éthiques pour des résultats de recherche probants et valides. Son action est également essentielle pour la population canadienne : celle-ci est généralement favorable à l'emploi des animaux en recherche, mais croit aussi que le bien-être et le traitement éthique des animaux sont de première importance.

Ce rôle de premier plan, le CCPA l'exerce aussi en remplissant les obligations du gouvernement du Canada, qui est tenu de maintenir la confiance du public en ce qui a trait à l'utilisation des animaux en science. Il réalise ce travail avec l'aide de quelque 2 000 experts bénévoles répartis dans plus de 190 comités de protection des animaux locaux et divers sous-comités et groupes de travail. Le personnel et les bénévoles du CCPA se dévouent entièrement au traitement éthique des animaux en science, et travaillent avec diligence à exécuter les programmes de l'organisme dans les établissements de tout le pays.

Le CCPA, dont le système – unique au monde – réunit dans une structure intégrée et interdépendante l'élaboration de lignes directrices, l'évaluation, la certification et la formation, fixe des normes éthiques importantes pour encadrer les pratiques de soins et d'utilisation des animaux dans les activités scientifiques. Ce système intégré est respecté dans le monde entier du fait qu'on puisse l'adapter rapidement et s'en servir pour appliquer les dernières connaissances scientifiques et pratiques cliniques qui sont bénéfiques pour les animaux. De nombreux pays consultent les normes du CCPA ou les adoptent.

Les buts et objectifs du *Plan stratégique 2021-2026 du CCPA* s'appuient sur les solides bases établies par l'organisme et ses experts bénévoles au cours des 50 dernières années. Les activités qui en découleront auront pour but d'offrir une réponse à l'évolution du contexte scientifique. En outre, il s'agira de s'assurer que les chercheurs utilisent des animaux seulement lorsque c'est nécessaire et que, le cas échéant, ceux-ci sont traités le mieux possible, conformément aux normes élevées et fondées sur des données scientifiques par lesquelles le CCPA se distingue dans son rôle de service essentiel voué aux pratiques éthiques de soins et d'utilisation des animaux en science au Canada.

Notre vision, mission et mandat

Vision

Les normes les plus élevées en matière d'éthique animale et de soins aux animaux sont respectées dans toutes les activités scientifiques canadiennes faisant appel aux animaux.

Mission

Le CCPA veille à ce que la science au Canada ne fasse appel aux animaux qu'en cas de nécessité et à ce que, le cas échéant, ces animaux soient traités le mieux possible, conformément à des normes élevées et fondées sur des données scientifiques.

Mandat

Dans l'intérêt de la population du Canada, le CCPA favorise l'éthique animale et les soins aux animaux en science en misant sur les stratégies suivantes :

- élaborer des normes qui tiennent compte des données probantes, de l'opinion des experts, des valeurs des Canadiens et des stratégies visant à réduire l'utilisation des animaux en science ainsi que toute souffrance ou détresse que ces derniers pourraient ressentir tout en favorisant leur bien-être;
- appuyer la mise en œuvre des normes élevées pour l'éthique animale et les soins aux animaux en science, en collaboration avec les chercheurs et les intervenants du milieu des soins aux animaux au Canada;
- fournir des services d'évaluation et de certification qui permettent aux établissements de maintenir des normes élevées en matière d'éthique animale et de soins aux animaux;
- offrir des séances d'information, de formation et de réseautage pour aider les individus, les établissements et les comités de protection des animaux à mettre en œuvre les lignes directrices du CCPA et pour favoriser le partage de pratiques exemplaires visant l'encadrement de l'éthique animale et des soins aux animaux en science.



Nos principes

Respect de la vie animale

Ce respect est à l'origine de toutes les activités d'élaboration de normes, d'évaluation et de certification du CCPA.

Légitimité

Les normes du CCPA sont fondées sur les conseils de pairs et l'interprétation actuelle des données probantes.

Transparence

Le CCPA fonctionne de manière transparente, équitable et soumise à l'examen du public.

Coopération

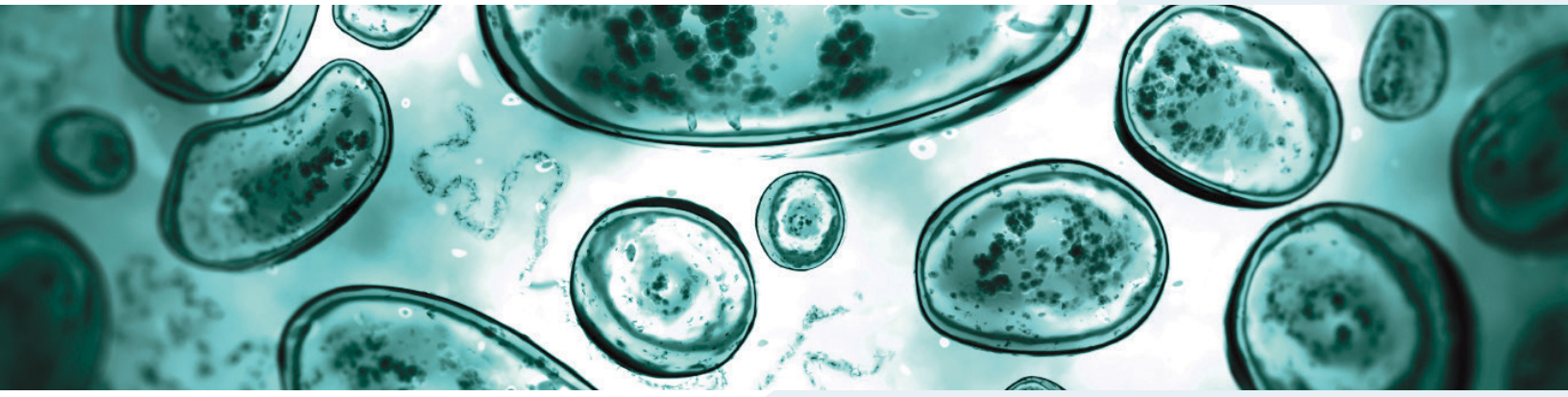
Le CCPA fait équipe avec les organisations membres, les participants aux programmes et les parties intéressées pour favoriser l'éthique animale et les soins aux animaux en science.

Inclusion

Le CCPA collabore avec toutes les parties intéressées pour obtenir les conseils et les points de vue des experts et des représentants du public pour obtenir un consensus sur les enjeux entourant l'éthique animale et les soins aux animaux en science.

Intégrité

Toutes les activités du CCPA sont menées en toute honnêteté, conformément aux normes les plus élevées d'éthique.





Buts stratégiques

Le CCPA se fondera sur ses trois piliers – les normes, l'évaluation et la certification, la formation et le réseautage – pour assurer la mise en œuvre efficace de normes éthiques importantes pour encadrer les pratiques de soins et d'utilisation des animaux en science. Fort du chemin parcouru jusqu'à maintenant, le CCPA s'engage à s'assurer que la science faisant appel à des animaux est à la fois éthique, solide et fiable. L'organisme a le regard tourné vers l'avenir et a à cœur de poursuivre le travail entourant ses activités centrales.

Pour continuer de bonifier ses programmes, le CCPA a défini quatre buts stratégiques qui orienteront ses activités durant la période de 2021 à 2026. Ceux-ci ont été établis à la suite d'une consultation exhaustive des membres, du personnel, des organisations partenaires et des établissements certifiés. Il en découlera des projets qui porteront sur l'application des principaux volets des Trois R, l'établissement de normes, le renforcement de la conformité aux programmes du CCPA, et l'amélioration de la formation et de la mobilisation des parties intéressées.

Promouvoir l'intégration des Trois R aux pratiques éthiques de soins et d'utilisation des animaux

Le CCPA a été l'un des premiers organismes de surveillance au monde à promouvoir, dans ses lignes directrices, politiques et recommandations, la mise en œuvre des principes des Trois R. Bien qu'au fil des ans, il ait très bien réussi à intégrer le principe du raffinement dans ses normes, l'application complète des principes ne peut se faire sans la collaboration de nombreuses parties intéressées de la communauté scientifique. Le CCPA est en mesure d'agir directement sur certains éléments des Trois R; cependant, d'autres aspects relèvent plutôt des bailleurs de fonds, des établissements et des enseignants, de même que des scientifiques eux-mêmes, qui se doivent de les prendre en charge selon une approche concertée.

Veiller à l'excellence des soins aux animaux et à l'adoption de pratiques éthiques grâce à des normes de premier plan fondées sur des données probantes

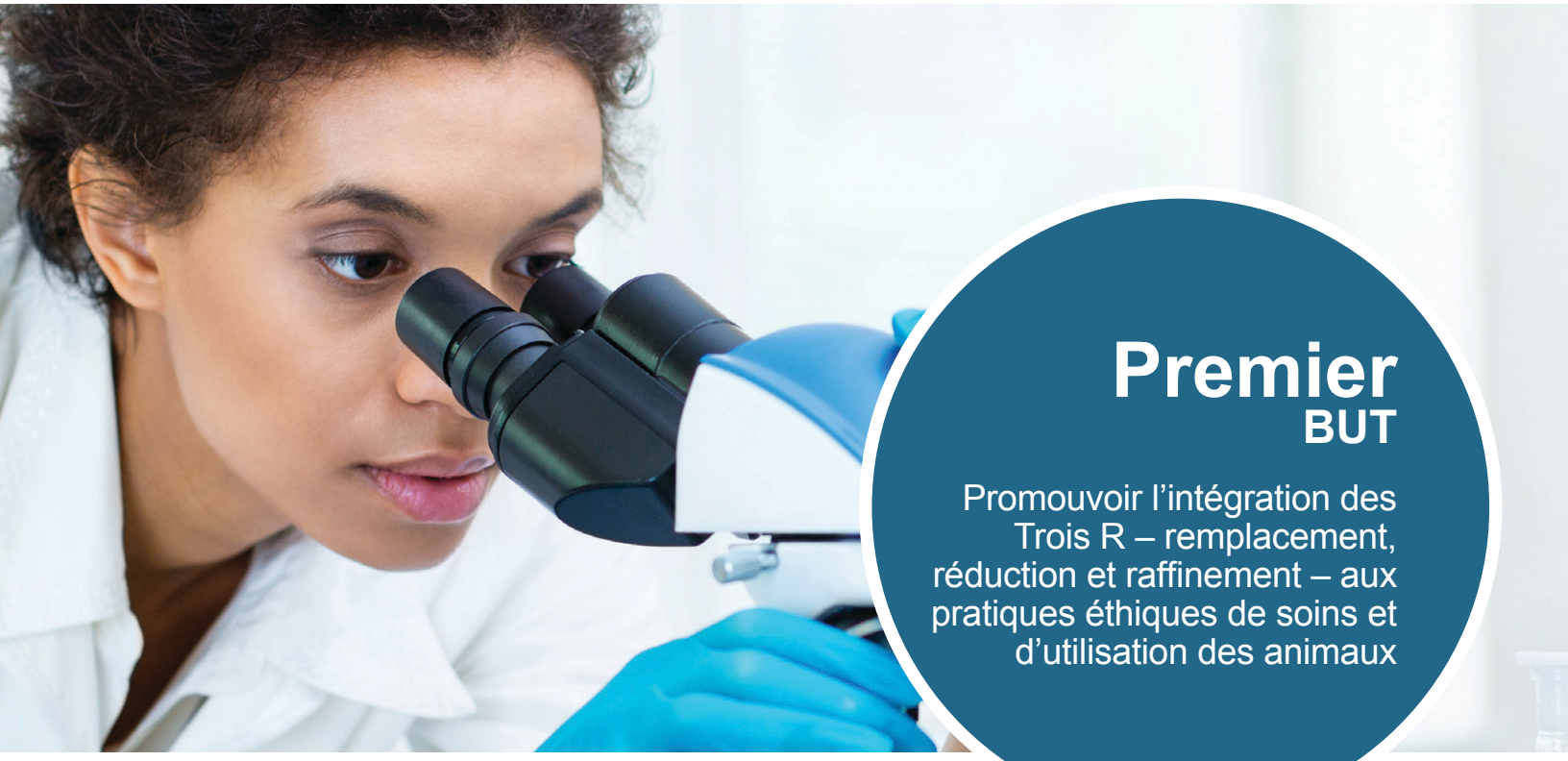
Dans le cadre de son plan stratégique précédent, le CCPA a créé plusieurs lignes directrices selon une matrice de priorité reposant sur la pertinence, le caractère opportun, l'éthique et les changements dans l'utilisation de certains animaux. L'organisme travaille également, en procédant à une révision régulière, à tenir ces normes à jour en fonction des plus récentes recherches. Toutefois, malgré la présence de ce corpus complet, on observe au sein de la communauté scientifique une certaine méconnaissance de l'incidence de ces lignes directrices et des pratiques scientifiques éthiques en général sur les résultats. Le CCPA continuera donc d'établir des normes, mais tout en travaillant avec les parties intéressées à promouvoir leur importance.

Mettre le CCPA au diapason des changements

Depuis plusieurs années, on assiste à une évolution des recherches réunissant plusieurs partenaires de la communauté scientifique. Il faut donc adapter la structure de participation aux programmes du CCPA selon les exigences et les défis associés aux nouveaux types de projets, de collectifs de recherche et de partenariats. Le CCPA doit également recenser les lacunes et problèmes dans ses programmes afin de faciliter la participation tout en maintenant sa priorité : le traitement éthique des animaux.

Travailler de concert avec la communauté du CCPA

Les méthodes de communication entre les organismes et les parties intéressées sont actuellement influencées par plusieurs nouvelles tendances de la société. En raison surtout de la montée des médias sociaux et des outils numériques, certaines choses sont maintenant tenues pour acquises : communication et règlement des problèmes instantanés, meilleur accès à l'information, et amélioration de la cohérence et de la transparence. Le CCPA se doit donc de suivre ces changements et de créer des canaux de communication et de formation multidirectionnels, de façon à ce que toutes les parties intéressées soient informées et aient accès aux directives nécessaires pour fournir les meilleurs soins aux animaux utilisés en science.



Premier BUT

Promouvoir l'intégration des Trois R – remplacement, réduction et raffinement – aux pratiques éthiques de soins et d'utilisation des animaux

Introduction

Dans un sondage récent commandé par le CCPA, neuf Canadiens sur dix ont affirmé que le critère du bien-être est essentiel dans la décision d'intégrer des animaux dans une étude. Les principes des Trois R (remplacement, réduction et raffinement) se trouvent au cœur des programmes du CCPA, et c'est par leur application que l'organisme promeut les pratiques scientifiques éthiques.

Bien que le CCPA se soit généralement concentré sur le raffinement, il tâchera de trouver, dans l'ensemble du cycle de la recherche, des occasions de stimuler la mise en œuvre de chacun des Trois R. Il s'agira surtout de contribuer à l'amélioration des plans d'expérimentation et de la reproductibilité, des éléments considérés comme présentant des lacunes importantes dans les activités scientifiques faisant appel à des animaux. Afin de produire une analyse complète des pratiques et de combler les lacunes, le CCPA renforcera ses partenariats avec les organismes, groupes et personnes qui travaillent à la promotion des Trois R, au Canada comme à l'étranger.

Objectifs

1. Améliorer la reproductibilité pour une meilleure applicabilité
2. Contribuer à l'amélioration des plans d'expérimentation
3. Renforcer les partenariats

R
RR

Réalisation

1 PREMIER OBJECTIF
Améliorer la reproductibilité pour une meilleure applicabilité

Lorsqu'une étude présente des problèmes sur les plans de la conception, de la réalisation ou de la production du rapport, elle risque de n'apporter aucune contribution aux connaissances. Bien souvent, une telle étude, si elle est publiée, ne pourra être reproduite et ainsi ne mènera à aucune application concrète. Quelle que soit la situation, des animaux auront alors subi des torts inutilement. Le CCPA visera à mieux comprendre les défis de la reproductibilité et les possibilités de l'améliorer afin de rehausser la qualité des recherches et d'appliquer le principe de réduction.

Mise en œuvre

- ✓ Analyser les possibilités d'amélioration de la reproductibilité des recherches menées au Canada, ainsi que les obstacles à ces améliorations, dans le but d'établir des priorités d'actions.

2 DEUXIÈME OBJECTIF
Contribuer à l'amélioration des plans d'expérimentation

Le CCPA souhaite comprendre comment les Trois R peuvent être mieux intégrés aux plans d'expérimentation. En parallèle, il travaillera à sensibiliser davantage la communauté scientifique à la nécessité d'appliquer ces principes. Il sera essentiel, pour atteindre cet objectif, d'aider les parties à bien comprendre les plans d'expérimentation et à contribuer à leur amélioration.

Mise en œuvre

- ✓ Analyser les lacunes dans les établissements certifiés pour trouver des possibilités d'amélioration.
- ✓ Concevoir du matériel de soutien et de formation destinés aux rédacteurs des protocoles et aux comités de protection des animaux.
- ✓ Diffuser de l'information soulignant l'importance d'un bon plan d'expérimentation, établir des pratiques exemplaires et fournir des outils pratiques.

3 TROISIÈME OBJECTIF
Renforcer les partenariats

L'atteinte de cet objectif passe par la collaboration et l'établissement de partenariats avec les personnes, groupes et organisations qui travaillent à la promotion des Trois R, au Canada comme à l'étranger, le but étant de faciliter l'échange de pratiques exemplaires et d'asseoir la réputation du CCPA comme chef de file de l'application de ces principes.

Mise en œuvre

- ✓ Collaborer avec des parties intéressées qui travaillent à la promotion des Trois R.
- ✓ Appuyer la communauté dans ses démarches pour appliquer les Trois R et diffuser l'information.
- ✓ Intégrer les résultats de ces initiatives aux pratiques, normes et autres activités du CCPA.



Deuxième BUT

Veiller à l'excellence des soins aux animaux et à l'adoption de pratiques éthiques grâce à des normes de premier plan fondées sur des données probantes

Introduction

Au cœur de l'engagement du CCPA à l'égard des pratiques éthiques de soins et d'utilisation des animaux en science se trouvent ses politiques et ses lignes directrices examinées par des experts. Les normes de l'organisme tiennent compte de l'opinion des spécialistes, des valeurs des Canadiens et des stratégies visant à réduire l'utilisation des animaux en science ainsi que toute souffrance affectant ces derniers, tout en favorisant leur bien-être.

Le CCPA travaille à mettre à jour régulièrement ces normes, grâce à un processus continu d'examen et de révision par des experts bénévoles, afin qu'elles soient pertinentes et opportunes, qu'elles demeurent exemplaires à l'échelle mondiale et qu'elles intègrent les plus récentes pratiques liées aux Trois R.

Objectifs

1. Demeurer un chef de file en matière de pratiques éthiques de soins et d'utilisation des animaux

2. Accroître l'influence des lignes directrices en favorisant leur adoption par la communauté scientifique

Réalisation

1 PREMIER OBJECTIF
Demeurer un chef de file en matière de pratiques éthiques de soins et d'utilisation des animaux

Après la phase d'élaboration intensive de nouveaux documents de lignes directrices, le CCPA instaurera un cycle de révision rigoureux afin de tenir compte des changements dans les lois, la réglementation, les normes internationales, les pratiques d'application des Trois R et l'interprétation des données scientifiques. De plus, le CCPA se tiendra au fait des dernières activités scientifiques faisant appel à des animaux et établira, au besoin, la nécessité d'établir d'autres lignes directrices.

Mise en œuvre

- ✓ Maintenir une capacité optimale de création et de révision de lignes directrices.
- ✓ Établir des priorités de concert avec la communauté du CCPA et à l'aide d'une matrice de décision à jour.
- ✓ Poursuivre la collecte de données sur les processus de création et de révision, et chercher à les rendre plus efficaces.

2 DEUXIÈME OBJECTIF
Accroître l'influence des lignes directrices en favorisant leur adoption par la communauté scientifique

Le CCPA fournit à l'échelle nationale un service essentiel : veiller au traitement éthique des animaux en science. Or, ils sont nombreux dans la communauté scientifique à mal connaître l'organisme, son rôle et ses normes. Dans les prochaines années, le CCPA collaborera avec la communauté pour mieux la sensibiliser à l'importance et à l'action de ses lignes directrices et politiques, en faisant valoir que des pratiques éthiques favorisent la qualité de la science faisant appel à des animaux. L'organisme créera également des stratégies de mise en œuvre pour faciliter l'application concrète des lignes directrices.

Mise en œuvre

- ✓ Communiquer l'information pertinente concernant les nouvelles normes.
- ✓ Aider les participants aux programmes du CCPA grâce à du matériel et à des objectifs de formation associés à chaque document de lignes directrices.
- ✓ Concevoir des stratégies de mise en œuvre et de communication pour que les nouvelles normes aient un effet positif sur les pratiques éthiques de soins et d'utilisation des animaux.



Troisième BUT

Mettre le CCPA au diapason des changements

Introduction

Organisme proactif et responsable, le CCPA se doit de suivre l'évolution du milieu scientifique pour s'assurer que ses normes et ses processus favorisent toujours l'excellence des pratiques éthiques de soins et d'utilisation des animaux. Parallèlement, il doit aussi veiller à éliminer autant que possible les exigences de certification superflues et inefficaces. Dans les établissements certifiés, des événements imprévus comme la pandémie de COVID-19 peuvent avoir des effets considérables sur les activités scientifiques faisant appel à des animaux. Le CCPA travaillera à adapter et à peaufiner ses processus afin qu'ils répondent aux besoins des établissements tout en mettant l'accent sur le bien-être des animaux et leur utilisation éthique.

De plus, le CCPA fera des démarches auprès de nouvelles catégories d'entités et de groupes au Canada pour les inciter à participer à ses programmes et à appliquer, dans le cadre de leurs activités scientifiques, ses normes éthiques importantes en matière de pratiques de soins et d'utilisation des animaux.

Objectifs

1. Aider les établissements à assurer leur conformité aux normes du CCPA
2. Adapter la structure de participation aux programmes du CCPA

Réalisation

1 PREMIER OBJECTIF
Aider les établissements à assurer leur conformité aux normes du CCPA

Cet objectif consiste en grande partie à comprendre les défis que doivent surmonter les établissements certifiés pour rester conformes aux normes du CCPA. Ce dernier continuera d'ajuster les exigences applicables tout en gardant le bien-être des animaux et l'éthique en tête des priorités.

Mise en œuvre

- ✓ Consulter régulièrement les participants aux programmes.
- ✓ Analyser le rôle potentiel de la technologie dans l'atteinte de cet objectif.
- ✓ Étudier des initiatives visant à réduire le fardeau administratif et les coûts associés à la conformité, et mettre en œuvre celles qui ne compromettent pas le bien-être des animaux.

2 DEUXIÈME OBJECTIF
Adapter la structure de participation aux programmes du CCPA

L'objectif du CCPA est d'assurer le bien-être de tous les animaux qui sont utilisés dans les activités scientifiques menées au Canada. Afin de rester en phase avec l'évolution actuelle du milieu de la science, l'organisme encouragera non seulement les organisations mais également les regroupements ponctuels créés à des fins scientifiques qui utilisent des animaux pour la recherche, l'enseignement et les essais à participer à ses programmes. De plus, il offrira des conseils et définira des exigences concernant les collaborations de recherche d'envergure nationale et internationale qui mobilisent différents types d'établissements et d'organisations.

Mise en œuvre

- ✓ Élaborer une structure de participation aux programmes mieux adaptée aux partenariats, qui connaissent un essor en raison des nouvelles pratiques de financement de la recherche.
- ✓ Collaborer avec les organismes subventionnaires afin que les bénéficiaires qui utilisent des animaux pour la recherche et l'enseignement obtiennent un certificat de Bonnes pratiques animales – BPA[MD].
- ✓ Améliorer la communication et la collaboration avec les bailleurs de fonds et d'autres organisations dans le but d'exiger la certification du CCPA.
- ✓ Établir de nouvelles directives concernant les collaborations de recherche.



Quatrième BUT

Travailler de concert avec la communauté du CCPA

Introduction

Mû par un engagement à s'adapter adroitement et avec efficacité à l'évolution du milieu scientifique, le CCPA mettra en place des canaux de communication multidirectionnels afin que toutes les parties intéressées puissent avoir les renseignements et la formation leur permettant d'offrir les meilleurs soins aux animaux utilisés en science. Le CCPA tient à être à l'écoute et à tenir compte de tous les points de vue formulés par les membres de sa communauté – comités de protection des animaux, scientifiques, enseignants et apprenants, spécialistes de l'éthique et du bien-être animal, représentants des organisations membres, partenaires, membres du public, etc. – pour que ses pratiques et ses processus continuent de renforcer la confiance de la population et de contribuer à l'excellence des soins aux animaux.

Tout en maintenant les pratiques de communication et de formation déjà en place, le CCPA veillera à mieux informer les parties intéressées de son rôle essentiel dans le milieu de la science faisant appel à des animaux. Pour ce faire, il cherchera à nouer de nouveaux partenariats, développera les alliances actuelles, ajustera ses activités de communication et de formation, et lancera de nouvelles initiatives s'inscrivant dans ses objectifs stratégiques.

Objectifs

1. Accroître la mobilisation et améliorer la communication
2. Diversifier les possibilités de formation

Réalisation

1 PREMIER OBJECTIF
Accroître la mobilisation et améliorer la communication

Pour atteindre ses objectifs stratégiques, la CCPA élaborera et mettra en œuvre une stratégie de mobilisation qui améliorera la communication avec sa communauté concernant la création et l'application des normes et des processus ainsi que le rôle et la valeur de l'organisme. Cette stratégie permettra aussi de conscientiser davantage les Canadiens aux pratiques éthiques de soins des animaux en science, et aussi de répondre aux questions à ce sujet.

Mise en œuvre

- ✓ Concevoir et mettre en œuvre un plan de communication, comprenant des initiatives ciblées, qui s'inscrit dans les objectifs du plan stratégique.
- ✓ Ajuster les activités de communication actuelles.
- ✓ Élaborer et mettre en œuvre une stratégie d'utilisation des médias sociaux en appui aux activités de communication.

2 DEUXIÈME OBJECTIF
Diversifier les possibilités de formation

Afin d'aider les établissements à se conformer à ses exigences et d'assurer une surveillance exemplaire de l'utilisation des animaux dans la recherche, l'enseignement et les essais, le CCPA offrira des outils et des formations qui faciliteront l'application de ses lignes directrices, politiques et processus et favoriseront la diffusion des pratiques exemplaires.

Mise en œuvre

- ✓ Élaborer et mettre en œuvre une stratégie pour pouvoir offrir de la formation en ligne.
- ✓ Présenter des ateliers régionaux portant sur les tendances locales en matière de recherche, d'enseignement et d'essais.
- ✓ Fournir des services de formation adaptés aux besoins de chaque établissement certifié.
- ✓ Diversifier les formes de présentation de l'atelier national pour y intégrer des séances et des ateliers interactifs.

Conclusion

Le CCPA est bien préparé et impatient d'entamer, avec compétence et détermination, la réalisation de ce nouveau plan stratégique et de ses objectifs. Le milieu scientifique se transforme rapidement, et le CCPA est résolu à jouer un rôle de chef de file pour s'assurer que tous les acteurs de la recherche faisant appel à des animaux au Canada valorisent et adoptent les normes de soins et d'éthique les plus rigoureuses.

Ce plan stratégique sera le fer de lance d'une transformation interne. Ainsi, l'organisme sera alerte et fera preuve de plus d'écoute et de transparence, tout en gardant son attention sur le traitement éthique des animaux. Une part essentielle de cette transformation reposera sur l'ajustement des pratiques, normes et processus du CCPA, le but étant de suivre le rythme de ce monde qui change. Grâce à cette approche taillée sur mesure pour le contexte scientifique canadien, le CCPA rassurera la population du pays : en matière d'activités scientifiques faisant appel à des animaux, elle peut compter sur un système de surveillance qui est solide, fiable, adaptable et conforme à ses valeurs. Une meilleure communication entre le CCPA et l'ensemble des parties intéressées aura pour effet d'accroître la mobilisation et d'attirer de nouvelles organisations ou entités créées pour des projets scientifiques ponctuels, sans oublier que cela permettra d'améliorer les programmes de soins et d'utilisation des animaux dans les établissements du Canada.



Conseil d'administration 2020-2021

Président
Dr Christopher R.J. Kennedy | Université d'Ottawa

Vice-président
Dr Michael Czubryt | University of Manitoba

Trésorière
Mme Catherine Rushton, CPA, CA

Directeurs
Dre Denna M. Benn | Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales de l'Ontario
M. Shawn Eccles | British Columbia Society for the Prevention of Cruelty to Animals
Dre Shannon Digweed | MacEwan University
Dr Alain Giguère | Agriculture et Agroalimentaire Canada
Dr David Hanwell | University of Toronto
Dr Ovidiu Jumanca | Institut de recherches cliniques de Montréal
Mme Adriane Porcin, Adm. A
Dr Jeffrey Richards | University of British Columbia



Secrétariat

M. Pierre Verreault | directeur général

Administration

Mme Deborah Biehler | directrice des opérations
Mme Barbara Couto | adjointe administrative
Mme Michelle Lavoie | adjointe administrative

Affaires publiques et communications

Mme Sandra MacInnis | directrice des affaires publiques et des communications
Mme Felicetta Celenza | gestionnaire de projets et coordonnatrice des événements
Mme Charlotte Tellier | traductrice scientifique
Mme Emily Verlinden | coordonnatrice du graphisme et de la révision

Évaluation et certification

Dr Michael Baar | directeur de l'évaluation et de la certification
Dre Sylvie Cloutier | directrice adjointe d'évaluation
Dre Patricia Lauzon | directrice adjointe d'évaluation
Dr Jean Lavallée | directeur adjoint d'évaluation
Mme Monica Séguin | directrice adjointe d'évaluation

Formation et réseautage

Mme Felicetta Celenza | gestionnaire de projets et coordonnatrice des événements

Normes

Dre Gilly Griffin | directrice des normes
Mme Wendy Clarence | analyste de la recherche
Mme Julie Dale | directrice de l'élaboration des lignes directrices
Mme Jumoke Fasoyinu | coordonnatrice des normes et de la révision
Dr Michael Walker | directeur de l'élaboration des lignes directrices